

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04/17/2015

Numéro de version 10

Révision: 04/17/2015

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**- Identificateur de produit****- Nom du produit:** Vibra-TITE® SuperGlue**- Code du produit:** VT314**- Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Cyanoacrylate Adhesive

- Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**- Producteur/fournisseur:**ND Industries, Inc
1000 North Crooks Road
Clawson, MI 48017
USA
Telephone: +1-248-288-0000
Email: info@ndindustries.com
Website: www.ndindustries.com**- Service chargé des renseignements:** Product safety department**- Numéro d'appel d'urgence:**United States: 1-800-424-9300
International: +1-703-527-3887**2 Identification des dangers****- Classification de la substance ou du mélange**

GHS07

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Eye Irrit. 2A H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

STOT SE 3 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Flam. Liq. 4 H227 Liquide combustible.

- Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE

Xi; Irritant

R36/37/38: Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

- Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul des directives internationales.

- Système de classification:

La classification correspond aux publications actuelles des listes de substances internationales et est complétée par des indications tirées de la littérature et des indications fournies par l'entreprise.

- Éléments d'étiquetage**- Éléments d'étiquetage SGH** Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).**- Pictogrammes de danger**

GHS07

- Mention d'avertissement Attention**- Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

2-cyanoacrylate d'éthyle

- Mentions de danger

H227 Liquide combustible.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

- Conseils de prudence

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage.

P280 Porter des gants de protection.

P280 Porter un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04/17/2015

Numéro de version 10

Révision: 04/17/2015

Nom du produit: Vibra-TITE® SuperGlue

(suite de la page 1)

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

P405 Garder sous clef.

P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

- Principaux dangers:**- WHMIS-symboles:**

B3 - Liquides combustibles

D2B - Matières toxiques ayant d'autres effets toxiques

**- Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**

Cyanoacrylate. Danger. Colle à la peau et aux yeux en quelques secondes. À conserver hors de portée des enfants.

- Système de classification:**- NFPA données (gamme 0-4)**

Santé = 1

Inflammabilité = 2

Réactivité = 0

- HMIS données (gamme 0-4)

Santé = 1

Inflammabilité = 2

Réactivité = 0

- Autres dangers**- Résultats des évaluations PBT et vPvB****- PBT:** Non applicable.**- vPvB:** Non applicable.**3 Composition/informations sur les composants****- Caractérisation chimique: Mélanges****- Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.**- Composants dangereux:**

7085-85-0 2-cyanoacrylate d'éthyle

Xi R36/37/38

94,0%

- Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.**4 Premiers secours****- Description des premiers secours****- Après inhalation:**

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

- Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.**- Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

- Après ingestion: Envoyer immédiatement chercher un médecin.**- Indications destinées au médecin:****- Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Dyspnée**- Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures de lutte contre l'incendie**- Moyens d'extinction****- Moyens d'extinction:**CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.**- Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit**- Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** Oxyde d'azote (NO_x)**- Conseils aux pompiers****- Équipement spécial de sécurité:**

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04/17/2015

Numéro de version 10

Révision: 04/17/2015

Nom du produit: Vibra-TITE® SuperGlue

(suite de la page 2)

Porter un vêtement de protection totale.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence** Veiller à une aération suffisante.
- **Précautions pour la protection de l'environnement:**
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Laisser durcir, recueillir par moyen mécanique.
Assurer une aération suffisante.
- **Référence à d'autres sections**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manipulation et stockage

- **Manipulation:**
 - **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Conserver au frais et au sec dans des fûts très bien fermés.
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Eviter la formation d'aérosols.
 - **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
 - **Stockage:**
 - **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
Stocker dans un endroit frais.
Ne conserver que dans le fût d'origine.
 - **Indications concernant le stockage commun:** Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.
 - **Autres indications sur les conditions de stockage:** Tenir les emballages hermétiquement fermés.
 - **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:** Sans autre indication, voir point 7.
- **Paramètres de contrôle**

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:****7085-85-0 2-cyanoacrylate d'éthyle**

EL (Canada)	Valeur à long terme: 0,2 ppm
EV (Canada)	Valeur à long terme: 0,2 ppm
TLV (U.S.A.)	Valeur à long terme: 1 mg/m ³ , 0,2 ppm

- **Remarques supplémentaires:** The lists that were valid during the creation were used as basis.**Contrôles de l'exposition**- **Équipement de protection individuel:**- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

- **Protection respiratoire:**

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

- **Protection des mains:**

Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

- **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

- **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

- **Des gants dans les matériaux suivants ne sont pas appropriés:** Gants en PVC

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04/17/2015

Numéro de version 10

Révision: 04/17/2015

Nom du produit: Vibra-TITE® SuperGlue

(suite de la page 3)

- Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

- Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

9 Propriétés physiques et chimiques

- Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Indications générales

- Aspect:

- Forme:

Liquide

- Couleur:

Transparent

- Odeur:

Caractéristique

- Seuil olfactif:

Non déterminé.

- valeur du pH:

Non déterminé.

- Changement d'état

- Point de fusion:

Non déterminé.

- Point d'ébullition:

150 °C

- Point d'éclair

87 °C

- Inflammabilité (solide, gazeux):

Non applicable.

- Température d'inflammation:

- Température de décomposition:

Non déterminé.

- Auto-inflammation:

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

- Danger d'explosion:

Non déterminé.

- Limites d'explosion:

- Inférieure:

Non déterminé.

- Supérieure:

Non déterminé.

- Pression de vapeur:

Non déterminé.

- Densité à 20 °C:

1,05 g/cm³

- Densité relative

Non déterminé.

- Densité de vapeur.

Non déterminé.

- Vitesse d'évaporation

Non déterminé.

- Solubilité dans/miscibilité avec

- l'eau:

Pas ou peu miscible

- Coefficient de partage (n-octanol/eau): Non déterminé.

- Viscosité:

- Dynamique:

Non déterminé.

- Cinématique:

Non déterminé.

- Teneur en solvants:

- Solvants organiques:

0,0 %

- VOC (CE)

0,00 %

- Teneur en substances solides:

95,0 %

- Autres informations

Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- Réactivité

- Stabilité chimique

- Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

- Possibilité de réactions dangereuses: Aucune réaction dangereuse connue.

- Conditions à éviter: Pas d'autres informations importantes disponibles.

- Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.

- Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04/17/2015

Numéro de version 10

Révision: 04/17/2015

Nom du produit: Vibra-TITE® SuperGlue

(suite de la page 4)

11 Informations toxicologiques

- Informations sur les effets toxicologiques

- Toxicité aiguë:

- Effet primaire d'irritation:

- **de la peau:** Irrite la peau et les muqueuses.- **des yeux:** Effet d'irritation.- **Sensibilisation:** Aucun effet de sensibilisation connu.

- Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

Irritant

12 Informations écologiques

- Toxicité

- **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.- **Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- Comportement dans les compartiments de l'environnement:

- **Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.- **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- Autres indications écologiques:

- **Indications générales:** En général non polluant

- Résultats des évaluations PBT et VPVB

- **PBT:** Non applicable.- **vPvB:** Non applicable.- **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

- Méthodes de traitement des déchets

- **Recommandation:** Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- Emballages non nettoyés:

- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

- No ONU

- DOT

NA1993

- TMD, ADN, IMDG, IATA

néant

- Nom d'expédition des Nations unies

- DOT

COMBUSTIBLE LIQUID, N.O.S

- TMD, ADN, IMDG, IATA

néant

- Classe(s) de danger pour le transport

- DOT, TMD, ADN, IMDG, IATA

- Class

néant

- Groupe d'emballage

- DOT

III

- TMD, IMDG, IATA

néant

- Dangers pour l'environnement:

- Marine Pollutant:

Non

- **Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Non applicable.

- **Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Non applicable.

- Indications complémentaires de transport:

- DOT

- **Quantity limitations**

On passenger aircraft/rail: 60 L

On cargo aircraft only: 220 L

- **"Règlement type" de l'ONU:**

-

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04/17/2015

Numéro de version 10

Révision: 04/17/2015

Nom du produit: Vibra-TITE® SuperGlue

(suite de la page 5)

15 Informations réglementaires

- **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

- **Liste canadienne des substances**

- **Liste des substances domestiques (DSL) du Canada**

7085-85-0	2-cyanoacrylate d'éthyle
79-11-8	acide chloroacétique
109-63-7	oxyde de diéthyle--trifluorure de bore

- **Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 0.1%)**

Aucun des composants n'est compris.

- **Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 1%)**

Aucun des composants n'est compris.

- **Informations de danger relatives aux produit:**

Le produit est classé et identifié suivant les directives sur les Produits dangereux

- **Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases importantes**

R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

- **Service établissant la fiche technique:** ND Industries, Inc. - Safety, Health and Environmental Affaires

- **Contact:** Safety, Health and Environmental Affaires

- **Acronymes et abréviations:**

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 DOT: US Department of Transportation
 IATA: International Air Transport Association
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
 CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 NFPA: National Fire Protection Association (USA)
 HMIS: Hazardous Materials Identification System (USA)
 WHMIS: Workplace Hazardous Materials Information System (Canada)
 VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)
 PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
 vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
 Flam. Liq. 4: Flammable liquids, Hazard Category 4
 Skin Irrit. 2: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 2
 Eye Irrit. 2A: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 2A
 STOT SE 3: Specific target organ toxicity - Single exposure, Hazard Category 3

- **Avis de non-responsabilité :**

Les renseignements présentés sont fondés sur des renseignements que ND Industries, Incorporated considère comme exacts. Aucune garantie, expresse ou tacite, n'est offerte. Les renseignements sont fournis uniquement à des fins d'information et d'examen et ND Industries, Inc n'assume aucune responsabilité légale pour l'utilisation de ceux-ci ou une dépendance à leur égard. En cas de divergence entre les renseignements du document autre qu'en anglais et sa contrepartie anglaise, la version anglaise aura préséance.

©ND et ND Industries, Inc. sont des marques déposées de ND Industries Incorporated, ® Vibra-TITE est une marque déposée de ND Industries, Inc.